



L'écriture créative au collège : un levier pour développer les compétences langagières et l'esprit critique des apprenants

Jalila BOUSSERHANE, Doctorante

Faculté des Langues, des Lettres et des arts

Driss LOUIZ, Directeur de thèse

Laboratoire : Langage et Société

Université Ibn Tofail, Kenitra

Maroc

Résumé :

Cet article a pour objectif d'explorer les apports de l'écriture créative dans l'enseignement du français au cycle collégial. D'après une expérimentation réalisée auprès des élèves de la première année collégiale, et ce, pour vérifier comment un atelier d'écriture peut stimuler l'expression personnelle de l'apprenant, renforcer sa compétence linguistique et favoriser sa pensée critique.

L'article s'appuie sur une méthodologie qualitative (observations d'activités, entretiens semi-directifs, analyses d'écrits...) et montre ainsi à quel point le concept de l'écriture créative peut constituer un dispositif didactique efficient qui pourrait allier plaisir d'écrire et objectifs didactiques du curriculum. Au cours de cette expérimentation, il y a eu recours à une étude comparative qui consiste à procéder à une double évaluation des élèves en expression écrite. De prime abord, en suivant le modèle classique le plus utilisé dans les contrôles d'écrit, en termes de sujets, de consignes et du Protocole général du déroulement de l'examen.

Par la suite, La même évaluation sera proposée aux élèves (même contenu), mais cette fois-ci, dans le cadre d'un atelier (conditions de travail différentes) et en adoptant le concept de l'écriture créative.



Abstrat:

This article aims to explore the contributions of creative writing in the teaching of French at the middle school level. Based on an experiment conducted with first-year middle school students, the objective was to examine how a writing workshop can stimulate learners' personal expression, strengthen their linguistic competence, and foster their critical thinking.

The article relies on a qualitative methodology (observation of activities, semi-structured interviews, analysis of written productions, etc.) and demonstrates to what extent the concept of creative writing can serve as an effective didactic tool that combines the pleasure of writing with the curriculum's educational objectives.

During this experiment, a comparative study was carried out, consisting of a double evaluation of students' written expression. First, through the traditional model of written assessments in terms of topics, instructions, and the general exam protocol.

Subsequently, the same evaluation (with the same content) was conducted again, but this time within the framework of a writing workshop that adopted the concept of creative writing.



Introduction :

Dans les situations didactiques classiques, nul ne peut nier que l'oral et l'écrit occupent une place primordiale voire cruciale dans l'enseignement-apprentissage de la langue française. En effet, ces deux disciplines scolaires ont toujours été abordées par les praticiens du domaine sous l'angle de l'évaluation et du respect des normes. C'est pour cela que le choix de l'écriture créative se présente aujourd'hui comme une alternative pédagogique extrêmement porteuse, car elle offre à l'élève l'occasion de s'engager dans une démarche de rédaction signifiante, libre et efficace. Il s'agit sans aucun doute d'une démarche qui répond visiblement à ses besoins et attentes personnelles, et qui vient pour sauver une atmosphère pédagogique confrontée actuellement à plusieurs défis, parmi lesquels, d'énormes difficultés à mobiliser la langue française dans des contextes expressifs, quotidiens et réels. Face à tous ces constats alarmants, le concept suggéré est prometteur et susceptible de redonner sens à l'acte d'écrire.

Cet article se propose d'interroger l'intérêt de l'utilisation de cette méthode à l'école marocaine et notamment au cycle collégial (un cycle qui constitue une étape importante et déterminante quant à l'acquisition des notions basiques de la langue française), où le français occupe une place particulière en tant que langue de communication et aussi d'enseignement. Il vérifie ses impacts sur l'évolution des apprentissages langagiers des apprenants, tant sur le plan lexical que syntaxique. Il sera question donc d'examiner avec beaucoup d'intérêt et d'attention, le rôle de ce type d'écriture dans l'apprentissage de l'écrit, en mettant l'accent sur ses apports pédagogiques, ses implications didactiques et les conditions de sa parfaite mise en œuvre en classe.



Cadre théorique

Inspirée des travaux de Calkins (1994), Giasson (2007) et Reuter (2010), l'écriture créative a été définie dans ses débuts par les didacticiens comme une écriture non utilitaire, car pour eux elle n'a pas un but pratique, fonctionnel, immédiat et clair (rédaction d'un rapport, d'une lettre administrative, d'une notice...)

Autrement dit, il s'agit d'un type d'écrit qui ne répond pas nécessairement à un besoin précis et concret de la communication sociale ou professionnelle (donner une consigne, véhiculer des valeurs, transmettre des informations ...) mais d'un type d'écrit tourné vers l'expression de soi, le discours poétique et stylistique ou encore la recreation du réel. Cette approche valorise la subjectivité de l'apprenant et de ses choix esthétiques.

2. Méthodologie

Cette étude s'appuie sur une expérimentation menée dans la première année collégiale au Maroc, (collège Ibn Tofail, Rabat). Des ateliers d'écriture créative ont été programmés et mis en place pendant six semaines à raison d'une séance hebdomadaire.

Les données ont été recueillies par l'observation du déroulement général des séances, l'interprétation et l'évaluation des productions réalisées par les élèves ainsi que les échanges avec les enseignants stagiaires participants.

La méthode classique

Les apprenants ont été appelés à passer un contrôle en expression écrite, selon la méthode classique qui est souvent vécue comme une épreuve stressante où l'on demande de réussir plutôt que de créer. Elle se déroule en général en plusieurs étapes bien codifiées, et qui repose sur un sujet souvent imposé et sur **une organisation stricte**. Assis comme à l'accoutumé (un élève par table), les consignes données sont concises et précises, l'élève lit attentivement le sujet, identifie le type du texte attendu, le registre, la longueur imposée, les contraintes (temps, narrateur, arguments, destinataire, etc.).

L'évaluation dans ce type de contrôle est normative et uniforme, la grille de correction quant à elle est rigide (respect du plan, des consignes, absences de



fautes ...) car elle met l'accent sur la maîtrise de l'orthographe, la grammaire et la syntaxe. Elle valorise plus l'élève qui connaît les codes, aux dépens de l'originalité et de l'effort personnel.

Par conséquent, les élèves en difficulté linguistique se retrouvent pénalisés en dépit de la richesse de leurs idées, il en résulte malheureusement des notes au-dessous de la moyenne.

La méthode créative

Dans cette méthode, il est question d'une évaluation formative plutôt que normative, l'erreur y est tolérée et perçue comme une étape normale du processus créatif. Quant au climat du travail, il est largement stimulant, déstressant et plus concentré sur la confiance, la détente et l'exploration.

La classe cette fois-ci est divisée en petits groupes (4 à 6 élèves en moyenne), dans chaque groupe, un élève est désigné comme chef, animateur ou rapporteur (un élève dont le niveau est supérieur aux autres). Son rôle n'est pas de donner des ordres, mais d'organiser, de guider, et de veiller au respect des consignes.

Les élèves ont le droit d'échanger leurs idées avec liberté, ils sont autorisés à poser des questions (explication d'un mot, d'une consigne...).

Le chef de groupe anime la discussion, veille au respect du temps (il s'agit souvent d'un élève qui se porte volontaire pour accomplir cette tâche car il sait très bien qu'il en est capable, et en plus ça lui fait plaisir).

L'écriture dans ce cas-là est basée sur une pédagogie collaborative où l'accent est mis sur l'inventivité, l'originalité et la cohésion du groupe, ce dernier fonctionne comme un laboratoire collectif où chacun contribue à sa guise et où le chef n'est pas « un petit professeur » mais un facilitateur du travail qui dynamise le groupe.



Résultats

Trois effets essentiels ont été remarqués :

1. Une impressionnante motivation des apprenants

« La motivation des élèves ne naît pas seulement du désir de réussir scolairement, mais aussi du sentiment d'être reconnus, valorisés et capables de créer du sens dans leurs apprentissages. » (Deci & Ryan, 2002, théorie de l'autodétermination)

La motivation des élèves a été remarquablement forte et plurielle mais celle-ci dépend de plusieurs facteurs :

– Motivation intrinsèque

La plupart des élèves participent par plaisir d'écrire, de créer et de jouer avec la langue.

L'atelier se transforme en un espace de liberté où l'on peut exprimer son imaginaire, ses émotions et surtout son identité sans aucune contrainte. Cette motivation se nourrit essentiellement du goût du défi, de la curiosité et de la satisfaction personnelle.

– Motivation extrinsèque

Certains apprenants s'impliquent dans ce genre d'atelier car ils ont envie de réussir scolairement (obtenir de bonnes notes, ou encore satisfaire leurs enseignants). D'autres par contre, y trouvent un moyen de renforcer leurs compétences linguistiques et communicationnelles, ce qui peut les aider à avancer aussi dans d'autres matières ou examens.

– Facteurs sociaux et affectifs

Les ateliers d'écriture créative garantissent une ambiance collective qui favorise grandement les échanges, les partages et la valorisation par le groupe. Le sentiment d'appartenance et la reconnaissance par les pairs renforcent l'engagement.

– Influence du cadre pédagogique

Dans les ateliers d'écriture, la posture de l'enseignant accompagnateur, non jugeant et encourageant joue un rôle très important dans cette opération, elle est sans aucun doute obligatoire et déterminante, sans oublier l'importance de la



présence des consignes ouvertes et des supports variés : (images, musiques, textes déclencheurs...) qui jouent un grand rôle dans la stimulation de l'imaginaire.

2. Une amélioration des compétences linguistiques

« *L'écriture est un lieu d'élaboration et de transformation de la pensée, mais aussi un espace d'appropriation de la langue.* » (Bucheton, D. *Les écrits des élèves. Observation, évaluation, compréhension*, Delagrave, 1995, p.23).

L'écriture créative peut réellement améliorer les compétences linguistiques et grammaticales d'un apprenant, mais cela ne se fait pas d'une façon mécanique comme c'est le cas d'une séance de grammaire. Travailler en groupe dans un atelier pousse l'élève à chercher incessamment de nouveaux mots, à varier et reformuler ses phrases. Bref, il s'agit d'un véritable jeu de langue qui mène naturellement à un apprentissage de la grammaire de manière extrêmement fluide.

La réécriture est l'un des aspects les plus importants dans les ateliers d'écriture, ainsi, la lecture et la relecture des productions est un processus qui rend l'apprenant plus attentif à son orthographe, à sa ponctuation et à sa cohérence textuelle. La répétition de ces pratiques crée une réflexion métalinguistique : il construit sa propre langue, pas uniquement celle des livres officiels.

3. Le développement de la pensée critique

Selon Albert Camus « *Créer c'est ainsi donner une forme à son destin.* »

Le travail en groupe dans des ateliers d'écriture permet aux apprenants de prendre des positions, de réfléchir, de raisonner, de se faire entendre, d'imaginer des alternatives ou donner son point de vue sur des enjeux sociaux et des sujets d'actualité



Discussion

Loin d'être une activité marginale ou ludique, L'écriture créative a ce pouvoir magique de réconcilier l'élève avec l'acte d'écrire, de transformer la classe en un espace de jeu, de création, de liberté, d'échange et surtout de valorisation de l'individualité. Néanmoins, il est bien évidemment question d'un dispositif dont la mise en place n'est pas toujours une tâche évidente. Plusieurs contraintes peuvent devenir des entraves pour une réalisation parfaite et dans de bonnes conditions : Ceci dit, il faudrait prévoir les conditions suivantes : Une formation adéquate des enseignants, une gestion bien adaptée de l'espace, du temps et du volume horaire de la matière et une revalorisation de la place de la production écrite dans les manuels scolaires marocains,

Conclusion

L'expérience réalisée avec les élèves collégiens montre manifestement que le concept de l'écriture créative, lorsqu'il est intégré dans le programme scolaire de l'enseignement-apprentissage de la langue française de manière structurée, adéquate et régulière, peut constituer un outil pédagogique de qualité, qui appelle tous les intervenants à repenser les finalités de l'enseignement du français en général, et de la production de l'écrit en particulier. Dans cette méthode innovante et créative, l'apprenant est placé au centre de l'acte d'écriture.

Bien qu'elle soit encore marginalisée dans certaines situations éducatives, l'écriture créative se révèle être un levier essentiel pour développer à la fois les compétences linguistiques et les aptitudes transversales des apprenants. Elle permet non seulement d'améliorer la production de l'écrit et la maîtrise de la langue, mais aussi de favoriser la pensée critique, l'engagement personnel et la sensibilité esthétique des élèves. Dans le contexte éducatif marocain où les enjeux liés à la réussite scolaire et à la motivation demeurent cruciaux, L'atelier d'écriture créative est le seul moyen capable de réconcilier les apprenants avec l'écriture et stimuler leur autonomie.

Néanmoins, pour une intégration effective et utile de cette méthode pédagogique, il faudrait repenser les formations des enseignants ainsi que leur accompagnement institutionnel. De surcroît, des recherches futures doivent avoir



lieu pour approfondir les modalités d'implantation de l'écriture créative dans différents niveaux scolaires, dans le but d'en mesurer les retombées à long terme sur les apprentissages et le développement personnel des élèves.

Tout compte fait, il serait judicieux de préciser que l'écriture créative ne doit pas être considérée comme une activité périphérique, mais comme une composante à part entière de la didactique de l'écrit, susceptible d'enrichir les pratiques pédagogiques et de répondre aux besoins d'une école marocaine en quête d'innovation et d'efficacité.



Bibliographie :

- Calkins, L. M. (1994). *The Art of Teaching Writing*.
- Reuter, Y. (2010). *Didactique de l'écriture*.
- Giasson, J. (2007). *Lire et comprendre*.
- Goigoux, R. (2012). *Apprendre à écrire à l'école : une démarche cognitive*.
- Puren, C. (2006). *La didactique du français langue étrangère et seconde : histoires et perspectives*.